

PIACENZA PARACYCLING 2012

19/20 mai – Borgonovo – Sarmato (PC)

Règlement

Article 1: La course se développe sur le parcours de Borgonovo et Sarmato, avec les catégories et selon le programme suivant :

Le 19 mai, course en ligne en Borgonovo (ecole Don Orione, via Sarmato 14)

- 08.30 : Début 1^1 et la course : catégorie Handbike H1-H2-T1-T2 – (M,F), 2 tours
- 09.30 : 2^2/H3-H4 course : catégorie Start Handbike – (M,F), 4 tours
- 11.00 : Début de course 3^{ème} C1, C2, C3 – (M,F), 5 tours
- Début à 14h30 C4 race 4^{ème} course: catégorie, C5 – (M,F), 7 tours
- 16.15 : Démarrer cinquième course en tandem M/F – (M,F), 7 tours

Le 20 mai, contre la montre individuel en Sarmato – réunion dans la société Garbi Ceramiche, strada provinciale 10 (km 172°)

- 08.30 départ: Tricycles T1 & T2 après 5', 1,2,3,4 Handbike après 5' C1-C2-C3-C4-C5, après 5' tandem F, après '5 tandem M (le départ entre le coureurs est de 60 seconds)

Article 2 : Il s'agit d'une course officielle UCI P1 – course du cyclisme, ouverte à tous les athlètes handicapés avec gardes de sécurité.

Chaque athlète doit avoir à exécuter la licence UCI et il doit appartenir à une des suivantes Protections de sécurité de cyclisme féminin et masculin, établie par le Comité paralympique international:

C = 1,2,3,4,5 vélo conventionnel

T = 1 & 2 Tricycle

H = Handbike

B & VI = aveugles ou malvoyants (Tandem)

Article 3 : toutes les équipes et les athlètes sont tenus à accepter les règlements suivants et tous les règlements applicables de la FCI – Fédération de cyclisme italienne, et de la UCI – Union de cyclisme Internationale. Chaque équipe ou un athlète individuel doit nommer un directeur qui doit notifier les communications, prononcer à la direction technique de la course et il doit reporter à la réunion technique officielle prévue pour le vendredi 18 mai 2012 au 18.30 au Centre des opérations de l'événement, situé à l'intérieur de l'institut Don Orione rue Sarmato 14, Borgonovo (Pc).

Pour la fourniture de dossard et Chip, chaque directeur sportive doit présenter à l'UCI une licence d'origine pour tous les coureurs, le personnel de soutien et d'assistance.

Article 4 : Tous les athlètes et les membres de l'équipe doivent maintenir un bon comportement avant, pendant et après les courses, dans les hôtels et logement et où le repas est fourni, sinon ils recevront des sanctions et l'exclusion de la course. Ils doivent utiliser le maillot officiel de leur équipe, ou nation, et ils sont obligés à mettre le maillot officiel de champion national, mondial ou européen, si ils sont admissibles. Pendant les jours 18-19-20 mai, ils doivent mettre l'uniforme, même après coup, salopettes, polos de l'équipe officielle.

Les protestations contre les organisateurs ou les plans, le jury officiel, la direction technique, les chronométreurs seront sanctionnées avec l'exclusion immédiate de la course.

Toutes les photos, vidéos et interviews exclusives doivent être approuvées et autorisées par l'organisation officielle du Comité de Piacenza Paracycling (info@omniaeventicomunicazione.com).

Article 5 : La course se développe pendant deux jours et le somme de classement total de 2 jours officialise le classement final pour chaque catégorie et attribue des points pour l'UCI Classement basé sur les règles officielles de l'UCI. Tous les athlètes qui ne terminent pas un stade peuvent participer à la course le lendemain.

Article 6 : Le port du casque est obligatoire et il doit rencontrer le représentant de couleur pour chaque catégorie selon le règlement international UCI cycliste des gardes de sécurité. L'organisation n'est pas responsable pour les accidents survenus avant, pendant et après la course et on doit respecter le code de la route.

Article 7 : l'accréditation et la livraison de la puce pectoral sera effectuée au Centre des opérations sur le lieu de Borgonovo, rue Sarmato 14 dan l'institut «Don Orione», de 15.00 à 18.00 le vendredi 18 mai et le samedi 19 mai de 7.30 à 8.15. Le dimanche 20 mai dans la société Garbi de 7.30 à 8.15.

Article 8 : le président du jury des commissaires - en coopération avec la Direction des cours - prends le contrôle de la compétition. Le jury et les chronométreurs officiels sont responsables pour le classement.

Article 9. Les athlètes de l'équipe se doivent conformer aux horaires de départ et se rencontrer dans de lieux définis pour des événements et des réunions. Ils son aussi appelés à respecter le calendrier de la feuille de signature (timbre) et à la lutte contre le dopage (si établi).

Article 10 : le classement final du Piacenza Paracycling sera le somme de classement pour chaque catégorie. Dans le cas d'une égalité entre deux athlètes l'emporteront dans le meilleur test de placement dans la course contre le montre du dimanche 20 mai.

Article 11: remise des prix pour les 3 premiers à chaque course absolue immédiatement après la conclusion de la même (sauf pour le moment). L'attribution des premier cinq de chaque catégorie (classement établi par les deux courses) aura lieu le dimanche 20 mai à

13.30 chez la société GARBI Ceramiche, Strada prov. 10 (km 172°). Chaque athlète doit se conformer à l'agent de protocole lors de la cérémonie et mettre le maillot de composition de l'équipe (peine des sanctions).

Article 12 : pendant la course en ligne de 19 mai en Borgonovo et le 20 mai (contre la montre individuel) le circuit est interdit suivre par les voitures et le motos se non uniquement les voitures avec l'autorisation officielle de l'organisation de la course. Sur la route seront indiqué les places de service de dépannage mécanique réservés aus équipes et à les coureurs. Les règles officielles UCI seront appliquées pour les voitures à suivre. Attention: en cas de véhicules, motos, vélos ci-dessous qui ne sont pas titulaires d'un permis sera accordé pour la disqualification immédiate de l'athlète dans la course.

Article 13: L'ordre de départ de la course contre la montre sera défini en fonction de l'ordre du résultat inverse de la course en ligne de samedi 19 mai. Les inscrits uniquement à la course contre la montre de dimanche partiront après le départ des inscrits de la course en ligne.

Article 14: tous les athlètes doivent se présenter à la signature du papier de 40 à 10 minutes avant le début officiel.

Article 15: chaque réclamation doit être présentée par écrit et lorsque les agents du règlement UCI et FCI présentent le directeur des sports au commissaire du Jury.

Article 16: le comité organisateur, en collaboration avec le jury, peut changer à tout moment ces règles

Article 17: dans le cadre du concours il y aura le médecin ainsi que la garantie de l'Ambulance.

Directeur de course : Luciano Spelta 0039 335 384801

Hospital : Castel San Giovanni, viale Due giugno

